
DEVONSHIRE.

[L.S.]

CANADA.

GEORGE CINQ, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A tous ceux à qui les présentes parviendront,—SALUT :

SACHEZ que, désirant et ayant résolu, aussitôt que faire se pourra, de rencontrer Notre Peuple de Notre Dominion du Canada, et d'avoir son avis en Parlement, Nous, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, par ces présentes convoquons la Chambre des Communes dans et pour Notre dit Dominion, et la sommons de se réunir en Notre cité d'Ottawa, dans Notre dit Dominion, JEUDI, le VINGT-HUITIÈME jour de FÉVRIER prochain, pour là et alors entrer en conférence et traiter avec les hommes illustres et le Sénat de Notre dit Dominion.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre Très fidèle et Très aimé cousin et conseiller, VICTOR-CHRISTIAN-WILLIAM, DUC DE DEVONSHIRE, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil Privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, dans Notre dit Dominion, ce TRENTE ET UNIÈME jour d'OCTOBRE, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent dix-sept et de Notre Règne la huitième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.